

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 249 - mai 2019

SOMMAIRE

> **Actualités**
Commémoration
du 8 mai 1945



Page 5

> **Jeunesse**
À la découverte du lycée



Page 7

> **Sports**
Coupe de France
d'ultimate à Domont



Page 9

PROPRETÉ DE LA VILLE N'EN JETEZ PLUS !

DÉCHETS MÉNAGERS
c'est aussi vos impôts

DÉPÔTS SAUVAGES
gare aux sanctions

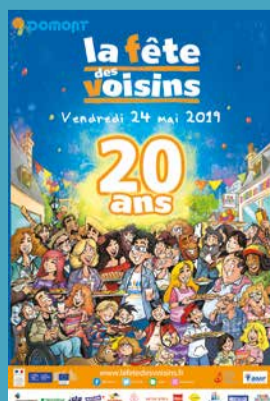
page 2

TEMPS FORTS

> Vendredi 24 mai
Immeubles en fête

La Fête des voisins a 20 ans ! Cette année, elle se tiendra le 24 mai. L'occasion de rencontrer et mieux connaître ses voisins, en partageant un moment en toute convivialité.

Renseignements : 01 39 35 55 00



> Dimanche 9 juin
Brocante de printemps

Venez chiner de bonnes affaires au traditionnel vide-grenier organisé par l'Amicale de Pêche Domontoise. Réservation des emplacements jusqu'au 8 juin.

Place de la République
Renseignements : 06 46 88 32 63



Environnement

Gestion des déchets, propreté de la ville : n'en jetez plus !

Chaque année, nous produisons en moyenne 573 kg de déchets ménagers par habitant : ordures ménagères, emballages recyclables, encombrants, déchets végétaux. Si la collecte et la valorisation de ces déchets gérées à l'échelle intercommunale donnent de bons résultats, le comportement irrespectueux de certains aboutit à la multiplication de dépôts sauvages qui défigurent nos espaces naturels. Attention : les sanctions peuvent coûter très cher.

Déchets ménagers : vos déchets, c'est aussi vos impôts

L'histoire des déchets est intimement liée à celle des villes. C'est en 1884 que le préfet de Paris, Eugène Poubelle, signe un décret organisant l'enlèvement des ordures ménagères pour mettre un terme à l'extrême saleté qui régnait dans les rues de la capitale... donnant naissance aux célèbres poubelles. 135 ans après l'invention de la collecte des déchets ménagers, le principe reste le même, mais les volumes de déchets ont explosé, en lien direct avec le niveau de richesse de chaque pays. Il y a une vingtaine d'années, une étape nouvelle a été franchie avec la généralisation du tri sélectif mis en place pour récupérer et recycler les morceaux d'emballages recyclables que nous utilisons quotidiennement. Même si le volume global de déchets produits amorce une légère baisse depuis quelques années, la gestion des déchets représente une part coûteuse des impôts locaux. Les efforts de chacun peuvent ainsi permettre de réduire la note.

COMMENT S'ORGANISE LA GESTION DES DÉCHETS

C'est à la base une responsabilité des communes. Dans les faits, les villes confient cette responsabilité à la Com-

munauté d'Agglomération à laquelle elles adhèrent. Cette dernière délègue, à son tour, la compétence à deux syndicats de collecte et traitement de déchets pour tout son territoire. Pour Domont, c'est le Sigidurs qui gère les déchets.

Ce syndicat mixte gère les prestations de collecte, la valorisation énergétique des ordures à l'usine d'incinération de Sarcelles et le tri des déchets recyclables qui sont ensuite acheminés vers des filières spécifiques.

QUI FINANCE

Tous les particuliers financent l'enlèvement et la valorisation des déchets par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui figure sur la feuille d'imposition foncière. Elle est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale des logements à laquelle s'applique un taux fixé par la Communauté d'Agglomération. Ce taux est calculé sur la base des besoins pour couvrir les frais de collecte et de traitement des déchets.

LES CHIFFRES

- 38,4 millions de tonnes de déchets ménagers sont collectés chaque année en France

En 2018, sur la Communauté d'Agglomération :

- 20,39 tonnes de déchets ont été collectés
- 28,3 % sont des déchets valorisés ou recyclés (11,3 % sont des déchets végétaux valorisés et 17 % sont des déchets recyclables (papiers, cartons, emballages métalliques et plastiques))
- 63 % sont des déchets valorisés énergétiquement
- 403 kg de déchets ont été produits par les habitants de la CAPV



À Domont : 18 bornes aériennes pour le verre, 4 bornes pour le textile et 3 bornes enterrées pour les papiers, cartons et emballages plastiques et métalliques. Un geste civique en faveur de l'environnement.

Propreté de la ville : les Domontois font aussi la chasse aux déchets

Excédés par les dépôts sauvages de déchets, certains Domontois n'hésitent pas à s'armer de sacs poubelles pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature ou dans les espaces publics.

Deux Domontoises ont par exemple lancé un challenge sur Facebook, avec le #TrashTag, pour nettoyer les abords de la gare SNCF. Les jeunes femmes ont rempli 4 sacs poubelles de 100 litres.

Un autre Domontois a quant à lui ciblé les débris abandonnés dans la forêt. Coup de chapeau également aux bénévoles et aux amis de l'association « Les Jardins d'Alain » qui se mobilisent régulièrement pour nettoyer la nature, en ramassant les ordures abandonnées le long des chemins de Domont et des environs. L'opération réunit en moyenne 80 volontaires.

INFORMATION ET ÉDUCATION POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

L'amélioration de la qualité du tri sélectif passe par l'éducation et l'information. Le Sigidurs organise régulièrement des actions pédagogiques en liaison avec les écoles (fresques bouchons à Pierre Brossolette et

challenge déchets à Charles de Gaulle). Des ateliers jardinage durable ont été également organisés à la résidence Hélène Moutet pour les seniors, en liaison avec les enfants des accueils de loisirs.



À Domont, une brigade municipale pour une meilleure propreté de la ville

Depuis 2002, c'est l'intercommunalité qui assure le balayage mécanique des rues et des trottoirs de Domont, de même que l'enlèvement des feuilles mortes à l'automne. Ce nettoyage est complété par l'intervention d'équipes pédestres exerçant dans le cadre d'un Centre d'Aide par le Travail.

La procédure est bien rodée, avec un nettoyage hebdomadaire des principales artères commerçantes de la ville et un passage mensuel dans l'ensemble des rues de la commune.

Mais la Ville a complété les moyens mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération par la création d'une équipe d'agents municipaux spécifiquement chargés de traquer les déchets abandonnés sur la voie publique et dans les espaces verts. Et malheureusement, le travail ne manque pas, avec une dizaine de points noirs répertoriés sur la commune.

Véhicule passe-partout

Grâce à un petit véhicule très agile qui se faufile partout, les agents peuvent non seulement gérer efficacement les corbeilles à papier, mais également procéder aux enlèvements urgents. Quand le petit véhicule n'est plus suffisant, ils utilisent un camion ampliroll poids lourd muni d'une benne ainsi qu'un tractopelle. Les agents sont sollicités presque

quotidiennement, souvent après l'appel de riverains, pour enlever des encombrants abandonnés sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. La brigade effectue également un entretien très méthodique du parc des Coquelicots et du cimetière.

Des prestations complémentaires du nettoyage mécanique qui permettent de maintenir la ville dans un état satisfaisant de propreté.

« Ces agents sont très impliqués dans leur mission et accomplissent un travail très utile pour notre cadre de vie », précise Fabrice Fleurat, conseiller municipal délégué à la Propreté de la ville.



LES CHIFFRES

- 15 CORBEILLES DE VILLE
- 45 000 SACS À DÉJECTIONS CANINES DISTRIBUÉS PAR AN SUR 14 POINTS DE RETRAIT
- 130 000 € COÛT ANNUEL DE LA BRIGADE PROPRETÉ

DÉPÔTS SAUVAGES, GARE AUX SANCTIONS



Le phénomène ne date pas d'hier mais prend des proportions inquiétantes : trop de déchets encombrants ou débarras de chantier envahissent les trottoirs à tout moment ou pire, finissent dans la nature. En moyenne, un habitant abandonnerait dans la nature près de 21,4 kg de déchet par an. La loi est claire, laisser ses déchets sur la voie publique est interdit. Il s'agit d'une infrac-

tion pénale. Tout type de déchets est concerné, qu'il soit liquide ou solide : mégot, sac plastique, déjection canine, bouteille, canette, matériaux divers, meuble, liquide polluant, etc. Le point sur les sanctions encourues en cas d'abandon de déchets dans l'espace public.

35 € d'amende

Pour le non-respect des jours et horaires de ramassage, des conditions du tri sélectif, de la prise en charge des encombrants. La sanction peut passer à 150 € en cas de refus de paiement ou de contestation de l'infraction.

68 € d'amende

Pour un déchet déposé dans la rue ou dans l'espace public. La sanction peut passer à 450 € en cas de refus de paiement ou de contestation de l'infraction.

750 € d'amende

Pour un bac à ordures laissé en permanence sur la voie publique. Cette amende peut être portée à 3 750 € s'il s'agit de déchets professionnels.

1 500 € d'amende

En cas d'utilisation d'un véhicule pour jeter des déchets dans l'espace public ou dans la nature. C'est typiquement le cas des gravats, encombrants, débarras de chantier qui souillent les bords de routes et de chemins en permanence. Le dépôt sauvage de déchets peut également entraîner la confiscation du véhicule ayant servi au transport.

1 500 € d'amende

Pour l'abandon d'une épave de véhicule sur la voie publique.

Qui sanctionne

La police municipale et la gendarmerie peuvent appliquer ce type de sanctions. Attention au principe du « pas vu pas pris ». Face au développement des dépôts sauvages, les forces de sécurité sont de plus en plus mobilisées et de plus en plus fermes avec les contrevenants. Des enquêtes sont régulièrement effectuées pour identifier les auteurs.

Des précautions à prendre

Notamment si vous faites appel à une entreprise pour des travaux dans votre maison. Assurez-vous que les déchets seront bien déposés en déchèterie ou dans un lieu de dépôt agréé. Si vos déchets sont retrouvés abandonnés dans la nature, les donneurs d'ordre peuvent être inquiétés au même titre que les dépositaires des déchets.

Urbanisme

Pour réussir vos projets dans les règles, faites-vous conseiller

Agrandir, rénover, construire : pour mener à bien vos projets d'amélioration de votre habitat, prenez conseil auprès des agents du service de l'urbanisme de la Ville. Ces professionnels sauront vous guider, gratuitement, dans l'ensemble des démarches techniques et administratives nécessaires à la mise en œuvre d'un projet, en toute sécurité juridique.

Le constat est plutôt rassurant : à Domont, les règles d'urbanisme sont de manière générale parfaitement respectées. Les Domontois n'hésitent pas à pousser la porte de la mairie pour prendre conseil auprès des agents du service de l'urbanisme, avant de s'engager dans des projets de construction ou le plus souvent d'amélioration de leur habitat. Êtes-vous certain de bien connaître les règles qui s'imposent en fonction de la nature des travaux ou investissements projetés ? Un rappel des démarches à effectuer en fonction de votre projet.

La déclaration préalable

C'est la démarche la plus fréquente qui s'impose dans les cas suivants :

- une construction ou un agrandissement d'une surface comprise entre 5 et 20 m², ou un agrandissement/extension compris entre 20 et 40 m² si après travaux, la surface de plancher ou d'emprise au sol ne dépasse pas 150 m². Cette règle concerne tous types de projet : agrandissement, surélévation, abris de jardin, garages, vérandas et pergolas, etc.
- tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation : ravalement, réfection de toiture, remplacement des fenêtres, création ou modification de clôtures, de terrasses, création d'une piscine, d'une serre...

À SAVOIR

- En-dessous d'une surface de plancher de 5 m² aucune démarche n'est nécessaire.
- La pose de fenêtres de toit est interdite côté rue.
- Le délai d'instruction est d'un mois.

Le permis de construire

Le dépôt d'un permis de construire est obligatoire à partir de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les permis de construire sont instruits par le service de l'urbanisme dans un délai de deux mois pour une maison indi-

viduelle, sauf majoration d'un mois dans le cadre d'une présence dans la zone ABF (Architecte des Bâtiments de France).

À SAVOIR

Au-delà de 150 m² de surface de plancher, le recours à un architecte est obligatoire.

Les certificats d'urbanisme

Deux types de documents existent :

- **Le certificat d'urbanisme d'information (CUI)**, qui permet de connaître le droit de l'urbanisme applicable au terrain et qui renseigne sur les servitudes d'utilité publique, zone de protection dans le périmètre de monuments historiques, etc. Généralement annexés aux actes de vente, il précise l'ensemble des contraintes et servitudes qui concernent une propriété, pour une information complète des acquéreurs. Une déclaration d'intention d'aliéner est également transmise par les notaires en mairie, permettant à la Ville de faire jouer, ou non, son droit de préemption. Le renoncement de la Ville permet alors d'engager la vente.
- **Le certificat d'urbanisme opérationnel (CUIO)**. Ces certificats permettent d'obtenir une information complète sur la possibilité ou non de réaliser un projet dans le respect du Plan Local d'Urbanisme, dans le cas, par exemple, d'une division de terrain. Cette étape, qui n'est pas obligatoire, permet ensuite d'accomplir les démarches nécessaires : permis de construire ou déclaration préalable.

REPÈRES

50 PERMIS DE CONSTRUIRE INSTRUITS EN MOYENNE CHAQUE ANNÉE

150 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX DÉLIVRÉES EN MOYENNE CHAQUE ANNÉE

200 DOSSIERS D'INFORMATION ET DÉCLARATION D'ALIÉNER DÉLIVRÉS

Non-respect des règles d'urbanisme : quelles sanctions ?

Le non-respect d'un permis de construire ou la réalisation de travaux sans autorisation constituent un délit lourdement sanctionné d'une amende allant de 1 200 à 6 000 € par m² construit et pouvant entraîner la démolition de la construction, ou l'obligation d'une mise en conformité aux règles d'urbanisme. Le chantier peut également être interrompu, toujours sur décision de justice, dans l'attente d'un jugement définitif. Ces règles s'appliquent également en cas de constructions ne respectant pas les plans autorisés.



RÉVISION GÉNÉRALE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

En vigueur depuis 2006, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune vient d'entrer en phase de révision générale. Le principe de ce toilettage de grande ampleur avait été acté par le conseil municipal en juin 2018 et vient d'entrer dans sa phase concrète, après le choix d'un bureau d'études spécialisé.

« Le PLU actuel est entré en application en 2006 et n'a, depuis, fait l'objet que de modifications mineures », explique le Maire Frédéric Bourdin. Et d'ajouter : « La révision qui s'engage va permettre d'adapter notre PLU aux nouvelles contraintes imposées par les lois nationales et les schémas d'urbanisme intercommunaux tout en réaffirmant les principes généraux de notre politique d'urbanisme, c'est-à-dire un développement maîtrisé de notre ville et la préservation de notre cadre de vie. »

Pour le Maire et l'équipe municipale, cette révision sera également l'occasion d'expliquer les contraintes qui s'imposent à la ville en matière notamment de construction de logements.

« Il nous faut bien évidemment respecter la loi, mais nous affirmerons clairement notre hostilité au principe de densification urbaine qu'on nous impose », prévient le Maire.

La révision générale du PLU reprendra le cheminement classique de cette lourde procédure qui s'étalera sur environ deux ans :

- Élaboration d'un diagnostic de la situation existante.
- Élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable

(PADD) qui énonce les principes et objectifs généraux du document révisé.

- Élaboration d'un nouveau zonage et d'un nouveau règlement d'urbanisme.

Les objectifs généraux

- Assurer la transition écologique et préserver les ressources naturelles.
- Améliorer les déplacements sur le territoire en prévoyant le développement de modes alternatifs.
- Renforcer la qualité du cadre de vie (qualité de l'habitat, restructuration de l'habitat ancien, déqualification d'espaces publics).
- Répondre aux besoins des habitants (construction de logements, adaptation des équipements publics et des infrastructures à l'évolution de la population).

Concertation et information

Chacune des différentes étapes fera l'objet d'une concertation directe avec les habitants, avant l'organisation d'une enquête publique qui devrait avoir lieu à la fin de l'année 2020. Expositions, réunions publiques, articles d'information dans *Le Domontois* et documents mis en ligne sur le site internet permettront de suivre l'élaboration du nouveau PLU et de donner votre avis.

Dès maintenant, un registre spécial est mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie où vous pouvez y consigner vos remarques et suggestions.

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur www.domont.fr

PAS SI DÉLAISSÉ QUE ÇA !

Les travaux sont pratiquement passés inaperçus : situé à l'écart des grands axes de circulation, le délaissé de l'avenue Jean-Rostand qui dessert notamment le garage Renault vient d'être rénové. Chaussée et trottoirs de cette rue en

impasse ont été entièrement réhabilités, opération complétée par la création de nouvelles places de stationnement et la plantation d'une dizaine d'arbres. Ces travaux s'inscrivent notamment dans le cadre de projets à plus long terme concernant l'aménagement de ce secteur de Domont destiné à des activités économiques et de loisirs.

Pourquoi ce curieux nom de « délaissé » ?

Tout simplement parce qu'il s'agissait de l'ancienne route nationale 1, avant la construction de la route nationale à deux fois deux voies.

Autrefois, le franchissement de la voie ferrée s'effectuait grâce à un passage à niveau avant la création du pont. Après la neutralisation du passage à niveau, la rue s'est retrouvée en impasse et se trouva quelque peu... délaissée. Jusqu'à sa rénovation tout juste achevée.



LA DÉCLARATION D'IMPÔTS EN 3 QUESTIONS

Avec le prélèvement à la source, faut-il encore déclarer ses revenus en 2019 ?

Oui, c'est obligatoire. Cette année, vous avez jusqu'au mardi 4 juin pour déclarer vos revenus 2018 et ainsi obtenir rapidement le montant de votre impôt, actualiser votre taux de prélèvement à la source et prendre en compte vos crédits et réductions d'impôts.

Déclarer ses revenus en ligne, c'est mieux ?

Oui, c'est plus simple que sur papier. Avec les nombreux services en ligne sur impots.gouv.fr, vous pouvez faire l'essentiel de vos démarches sans vous déplacer, récupérer tous vos avis d'impôts, dialoguer avec les agents des Finances publiques via la messagerie sécurisée et gérer votre prélèvement à la source. Des aides en ligne vous guident tout le long de votre déclaration.

Sans Internet, comment déclarer ses revenus ?

Rendez-vous dans votre centre des Finances publiques, des agents vous aideront à faire vos démarches en ligne. Vous pourrez créer une adresse e-mail sur place et repartir avec vos justificatifs si besoin. Vos données sont sécurisées et restent confidentielles.

Renseignements : 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel) - www.impots.gouv.fr



Une artisan domontoise médaillée

Lors de la cérémonie des « Victoires de l'Artisanat » organisée le 1^{er} avril, le président de la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-d'Oise (CMA95), Jean-Louis Orain, a remis la médaille de l'excellence artisanale à 23 artisans valdoisiens. Parmi eux, Michelle Lacasa, artisan domontoise, a reçu la médaille de bronze.

La cérémonie des « Victoires de l'Artisanat » récompense chaque année une sélection d'artisans du département selon plusieurs critères : la pérennité économique de l'entreprise, l'implication dans la formation des apprentis et la participation à des actions de défense et de promotion de l'artisanat.

Michelle Lacasa, dirigeante de la société domontoise Prestideco 95, s'est vue remettre la médaille de bronze pour sa carrière et son savoir-faire.

Quel est votre parcours ?

J'ai toujours souhaité devenir peintre en bâtiment. Mais à l'époque de mes études, les formations dans ce secteur d'activité étaient généralement réservées aux garçons. J'ai tout de même réussi à intégrer un lycée d'enseignement professionnel à Melun.

Après l'obtention de mon CAP-BEP de peintre, j'ai rejoint l'entreprise Simon à Conflans-Sainte-Honorine dans laquelle j'ai exercé 24 ans ! D'abord en tant que peintre, pendant une quinzaine d'années, puis je suis devenue conducteur de travaux et mètreur au bureau d'études.

En 2006, ayant eu envie de développer mes activités, j'ai décidé de créer ma propre entreprise : Prestideco 95.

Quelles prestations proposez-vous ?

J'accompagne aussi bien des particuliers que des professionnels dans leurs besoins de travaux en peinture intérieure ou extérieure, revêtement de sols souples, ravalement de maisons et décoration d'intérieur. La notoriété de l'entreprise croît principalement grâce au bouche-à-oreille.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Je suis passionnée et épanouie par la diversité des chantiers. Mon moteur, c'est la satisfaction des clients.

Ce qui me réjouit le plus, c'est de faire ressortir leur personnalité en décorant ou rénovant leurs intérieurs. Embellir leur maison, c'est embellir leur vie !

Bravo à Michelle Lacasa qui représente dignement la richesse du tissu artisanal valdoisien.



Prestideco 95 - 62 allée des Bruyères - Tél : 01 72 52 35 78 - www.prestideco.fr

DITES-LE AVEC DES FLEURS !

Vous aimez fleurir votre maison, colorer votre balcon, embellir votre ville ? Participez au concours municipal « Domont Ville fleurie 2019 ». Les inscriptions sont ouvertes.



Comme chaque année, la Ville organise son concours « Domont Ville fleurie » ouvert à tous les Domontois, propriétaires et locataires. Vous êtes passionné de jardinage et prenez soin de votre balcon ou de votre jardin ? Tentez de remporter le trophée du jury, composé d'adjoints, de conseillers et d'agents municipaux ainsi que de professionnels compétents.

Vous pouvez concourir dans l'une des quatre catégories suivantes : maisons et jardins, balcons et terrasses, résidences et lotissements, jardins potagers. Pour participer, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la ville et de le retourner au plus tard le 14 juin aux services techniques (47, rue de la Mairie). Bonne chance à toutes les mains vertes !

Renseignements et règlement : 01 39 35 15 24



VOUS AVEZ LA PAROLE

Pour que chacun puisse vivre harmonieusement sa vie, œuvrer en humanité avec ses proches, ses amis ou collègues, le Centre Communal d'Action Sociale offre aux Domontois, en partenariat avec la psychologue Élisabeth Lesage, un moment privilégié d'écoute et de réflexion.

Prendre soin de soi et de ce qui nous anime, c'est, avec « Trame de vie », lâcher les soucis et les lourdeurs qui réduisent notre vitalité.

Alors, bienvenue à qui désire s'exprimer sur ce qui tient à cœur, porter un regard différent sur une situation complexe ou trouver le sens et la capacité de transformer le négatif en tremplin de créativité. Votre bonheur vous appartient !

CCAS
18 rue de la Mairie

3^e vendredi du mois (hors vacances scolaires)

Prochain groupe de paroles :
Vendredi 17 mai de 9h30 à 11h

Renseignements et inscriptions :
Tél : 01 34 39 19 00

À VOS MARQUES... PRENEZ DES COULEURS À LA COLOR DOM !

Comme chaque année, le festival de l'été de Domont s'ouvrira avec un événement haut en couleur... La Color Dom, rendez-vous sportif et festif, fait son grand retour le samedi 15 juin à partir de 17h au stade des Fauvettes.

La 4^e édition de cette course colorée réserve encore bien des surprises : nouvelles structures gonflables, obstacles inédits, animations ludiques, jeux familiaux... Sans oublier bien sûr la poudre Holi qui viendra joyeusement colorer tous les coureurs ! De quoi garantir une ambiance conviviale et survoltée tout le long du parcours de 2 km.

La course est gratuite et les lunettes sont fournies. Il faut seulement vous munir d'un tee-shirt blanc et de votre bonne humeur. Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement auprès du Service Municipal Jeunesse pour assurer votre participation.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 13 mai. Courez-y, vous allez en voir de toutes les couleurs !

À partir de 8 ans
Renseignements et inscriptions au SMJ
Par mail : sjeunesse@domont.fr
Par SMS : 06 58 45 22 94





150 jeunes commémorent la fin de la Seconde Guerre mondiale

« Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage et la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-la ! »

Ces lignes extraites du message de la secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées ont trouvé leur sens à Domont puisque plus de cent cinquante jeunes ont participé à la commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie, aux côtés des associations locales d'Anciens Combattants, des élus et des représentants des corps constitués. Les enfants de l'école Gabriel Péri, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, deux classes de troisième du collège Aristide Briand et de nombreux élèves du lycée George Sand ont lu des textes du poète Jacques Prévert, du Général de Gaulle et du Maréchal Leclerc, en hommage aux soldats morts pour la France, devant le Monument aux Morts de la place de Verdun.

Le serment de Koufra

Le Maire a évoqué l'un des épisodes les plus glorieux de la Seconde Guerre mondiale, en citant le texte du serment de Koufra prononcé par le Maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque le 2 mars 1941. « Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg. » Ces mots, entrés dans l'histoire, faisaient suite à un

fait d'armes exceptionnel au cours duquel 400 soldats de la colonne Leclerc, appuyés par des troupes britanniques, avaient mis en déroute les troupes de Mussolini, au fort de Koufra en Lybie. Les Français tiendront ce serment en libérant Strasbourg le 23 novembre 1944.



REMERCIEMENTS

À l'issue de la cérémonie, Frédéric Bourdin a publiquement remercié les jeunes pour leurs participations régulières aux cérémonies du Souvenir, de même que les enseignants et responsables d'établissements présents.

Plusieurs jeunes qui avaient accepté de se joindre au cortège pour prendre le relais des porte-drapeaux d'associations patriotiques ont également été salués.

Le Maire s'est félicité de la présence de nombreux élus, de parents, des représentants des forces de sécurité, gendarmes et sapeurs-pompiers, sans oublier celle de la fanfare des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise.

Les médaillés du travail honorés

La journée fériée du 8 mai a été l'occasion de mettre à l'honneur 78 Domontois lors de la traditionnelle cérémonie des médailles du travail organisée à la Salle des Fêtes.

Cette cérémonie est toujours un moment cher au Maire, Frédéric Bourdin, qui a accueilli près d'une trentaine de récipiendaires lors d'un moment convivial. Ces distinctions récompensent les salariés de tous types d'entreprises et administrations cumulant 20 à 40 années de travail. Chaque récipiendaire peut ainsi présenter son parcours et sa profession. Le Maire, entouré de nombreux adjoints et conseillers municipaux, a salué les parcours professionnels variés, en remettant successivement à chacun son diplôme. Bravo à tous.

- 32 Domontois ont reçu la médaille d'Argent (20 ans de carrière),
- 16, la médaille de Vermeil (30 ans de carrière),
- 17, la médaille d'Or (35 ans de carrière),
- 13, la médaille Grand Or (40 ans de carrière).



Médailles d'Argent (20 ans)



Médailles de Vermeil (30 ans)



Médailles d'Or (35 ans)



Médailles Grand Or (40 ans)

Une soirée dédiée aux créateurs et repreneurs d'entreprise

Faciliter, aider à faire avancer les projets de création ou de reprise d'entreprise, c'est l'objectif de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-d'Oise (CCI 95) et de l'Agglomération Plaine Vallée, qui proposeront une « Soirée des créateurs d'entreprise » le mardi 11 juin de 16h à 19h à la Salle des Fêtes.

Entrepreneurs, à vos agendas. Le 11 juin, la CCI 95, en partenariat avec la Fabrique à Entreprendre de l'Agglomération Plaine Vallée, proposera un rendez-vous entièrement dédié à la création et à la reprise d'entreprise. L'objectif est de permettre aux participants de rencontrer les principaux acteurs et experts de la création, de la reprise et de l'accompagnement d'entreprise ainsi que leurs représentants locaux (experts-comptables, avocats, banques, organismes de financement, associations et structures d'aide à la création, pépinières...).

Des ateliers et témoignages

Outre des rencontres, plusieurs autres temps forts sont programmés. Au cours de la soirée, deux ateliers thématiques seront ainsi proposés. Le premier, sur le thème « J'ai créé mon

entreprise et après... », permettra aux participants de bénéficier du témoignage et du retour d'expériences de dirigeants de jeunes entreprises, accompagnés par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée et la CCI 95. Un second, autour de la thématique « Les outils pour financer votre projet », abordera les dispositifs de financement mobilisables par les créateurs, en présence de plateformes de financement et d'une banque. À noter qu'en pré-ouverture de cette soirée, Pôle Emploi animera un atelier sur le thème « Du statut de demandeur d'emploi à celui de créateur », de 15h à 16h. Au programme : le maintien des droits, un point sur les aides et l'offre d'accompagnement de Pôle Emploi. Vous souhaitez participer à la soirée des créateurs d'entreprise ? N'oubliez pas de vous inscrire !

Renseignements et inscriptions :
Tél : 0 820 012 112 (0,12 € TTC / mn)
creation95@cci-paris-idf.fr
www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci95/soiree-creation

LES ATELIERS DE LA CRÉA

Pour mieux vous accompagner dans votre projet de création, ou reprise d'entreprise, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée vous propose des ateliers thématiques gratuits, complémentaires aux rendez-vous individuels. Ces ateliers sont animés en fonction des thèmes abordés par la conseillère en amorçage de projet, le conseiller en création d'entreprise Plaine Vallée, des dirigeants d'entreprise membres de l'association DYNACTIVE et le directeur de Rives de Seine Initiatives.

Prochains ateliers :

• **Mardi 21 mai de 9h à 12h**
Les qualités de l'entrepreneur
Lieu : Bibliothèque Aimé Césaire - 8 rue du marché à Montmorency

• **Mercredi 29 mai de 9h à 12h**
Obligations comptables, fiscales, sociales et juridiques du chef d'entreprise
Lieu : Pépinière d'entreprises de Plaine Vallée - 26 rue des Sablons à Montmagny

• **Mercredi 12 juin de 9h à 12h**
Les repères financiers d'une entreprise saine
Lieu : Espace Entreprendre Plaine Vallée - 23 Avenue Kellermann à Soisy-sous-Montmorency

Inscriptions :

0 800 103 083 Service & appel gratuits

creation.entreprise@agglo-plaine-vallee.fr

La Fabrique à entreprendre, késako ?

Soucieuse de dynamiser son tissu économique, les savoir-faire et les emplois locaux, la Fabrique à entreprendre Plaine Vallée accompagne les entrepreneurs du territoire dans leurs projets de création et de reprise.

Pour ce faire, elle mobilise un réseau de partenaires dont l'objectif est de faciliter le parcours de l'entrepreneur.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la soirée des créateurs d'entreprise qui se tiendra mardi 11 juin à Domont.

UN NOUVEAU CABINET PARAMÉDICAL À DOMONT

Depuis le 1^{er} mars, Domont dispose d'un tout nouveau cabinet paramédical installé au 47 avenue Raspail. Sur place, 4 professionnelles (sophrologue, ostéopathe et masseurs-kinésithérapeutes) vous reçoivent sur rendez-vous. Deux infirmières prodiguent également des soins à domicile, toujours sur rendez-vous.

LES SPÉCIALISTES :

Sophrologue
Audrey Paul-Gangneux
Rendez-vous au 06 81 64 09 15
Renseignements :
www.audreypaulgangneux.com

Ostéopathe
Clémence Potier
Rendez-vous au 06 33 77 67 69
ou sur www.doctolib.fr
Renseignements :
www.osteopathedomont95.wixsite.com

Masseurs-Kinésithérapeutes
Pamela Cugnod
Rendez-vous au 01 39 91 21 11
ou 06 81 50 38 46
et sur www.doctolib.fr

Sandra Pelliccia
Rendez-vous au 01 39 91 21 11
ou 06 17 56 38 00
et sur www.doctolib.fr

Infirmières
Mélanie Salvi et
Nathalie Guerra Pereira
Rendez-vous au 06 08 87 07 22

RÉSEAU D'ENTREPRISES SPORT ET INFORMATION POUR LA JOURNÉE DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE

Pour la quinzième année consécutive, le club d'entreprises Dynactive réunira les chefs d'entreprise du territoire, ainsi que de nombreuses institutions partenaires, dans le cadre de la Journée des Entreprises et du Territoire. L'événement aura lieu le 21 mai prochain au Golf de Domont.

Cet événement sportif et convivial autour du golf et le village des partenaires permet chaque année aux acteurs économiques de la région de se rencontrer et s'informer sur les sujets d'actualité économique et sociale.

Pour cette édition 2019, Dynactive proposera notamment plusieurs conférences sur le thème de l'immobilier d'entreprise. Sera abordé également la question des nouveaux modes de travail avec l'essor des espaces de coworking et le développement du télétravail. On retrouvera également de nombreux partenaires du monde de l'entreprise (sociétés de services, établissements bancaires, entreprises innovantes, institutions publiques) rassemblés dans un village des partenaires.

« Cette journée est un moment de convivialité qui s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'animation du réseau d'entreprises Dynactive », explique Philippe Piton, nouveau président de l'association. « C'est également pour les amateurs de golf ou les novices l'occasion de faire connaissance, d'échanger et de nouer des contacts avec des acteurs locaux. C'est la journée idéale pour découvrir notre association ou vous renseigner si vous souhaitez créer votre entreprise. »

Plusieurs formules sont proposées avec ou sans participation aux animations golfeques (compétition, initiation) ou aux conférences. Le public pourra également visiter le village

des partenaires gratuitement de 11h à 18h.

La journée est ouverte à tous les dirigeants d'entreprise, mais également aux porteurs de projets ou créateurs.

Pour participer, il suffit de s'inscrire grâce au site internet très complet dédié à l'événement.

www.jet2019.fr



À la découverte du lycée

Le lycée polyvalent George Sand de Domont a ouvert ses portes au public le samedi 6 avril de 9h à 12h30. Cette manifestation a été l'occasion pour les futurs élèves, leurs parents, les chefs d'établissement et enseignants des collèges et lycées voisins, de mieux connaître les formations, enseignements et activités éducatives dispensés.

Plus de 1 200 familles ont fait le déplacement à la matinée portes ouvertes du lycée de Domont ! Cette action événementielle a permis de présenter les services d'éducation proposés et les projets liés aux compétences des référentiels du bac, à travers des ateliers scientifiques, des expositions, des vidéos, des concerts... « Les élèves, les enseignants et le personnel du lycée ont présenté aux visiteurs ce que propose le lycée en termes de services publics et d'enseignements, en mettant l'accent sur les dimensions de citoyenneté et de culture de l'établissement », explique Joseph Amoyal, le proviseur du lycée. Cette manifestation a été organisée par les trois entreprises juniors du lycée (POG'S, Sup and Co, European Junior's), créées par les élèves en section de bac professionnel vente et commerce et en sections européennes. Une manière pour ces lycéens de découvrir les réalités de l'entreprise et de vivre leurs apprentissages en situation réelle.

« Encadrés par la coordonnatrice tertiaire, Madame Garrigou, les lycéens ont mobilisé les équipes internes et des partenaires externes. En leur confiant des responsabilités, nous leur apprenons ainsi à devenir des collaborateurs actifs et impliqués dans le développement d'une entreprise », souligne Monsieur Amoyal. En outre, les élèves de l'association « Maison des Lycéens » et les élèves élus du Comité de Vie Lycéenne ont pu proposer des activités culturelles et exposer leurs actions. Cette matinée a été aussi l'occasion de valoriser le travail des enseignants et des élèves du centre médical et pédagogique Jacques Arnaud, une annexe rattachée à l'établissement. Enfin, les visiteurs ont pu découvrir le nouvel atelier des

arts graphiques, la mare pédagogique et le jardin bio du lycée.

Prêt pour la rentrée

Le lycée George Sand, qui accueille actuellement 1 540 élèves, se prépare à la mise en place des nouveaux programmes et à la réforme du baccalauréat. À la rentrée, les bacs généraux (scientifique, littéraire, économique et social...) seront remplacés par un bac modulaire, avec un choix de spécialités (trois en classe de première, deux en terminale). « Pour réussir cette transition, le lycée a travaillé en amont depuis l'année dernière sur les menus de spécialités du bac pouvant être proposés. Il y a d'abord eu une réflexion avec les enseignants, en y associant les partenaires du supérieur dans le cadre de la liaison lycée/université. Ensuite, un audit a été réalisé auprès des familles pour recenser leurs souhaits. L'ensemble de ces étapes a été mis en cohérence pour déterminer les spécialités garantissant la meilleure sécurisation du parcours des élèves et la promotion de projets ambitieux », précise Joseph Amoyal. De quoi favoriser la réussite des futurs bacheliers domontois !



Le Maire, Frédéric Bourdin et le proviseur, Joseph Amoyal



Outre les sections d'enseignement général, technologique et professionnel LE LYCÉE GEORGE SAND PROPOSE DES OPTIONS SPÉCIFIQUES :

- BTS management commercial opérationnel
- Baccalauréat professionnel dans la famille des métiers de la relation commerciale
- Brevet des métiers d'art graphisme et décor
- CAP signalétique et décors graphiques
- Baccalauréat STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), spécialité ressources humaines ou mercatique
- Option histoire des arts et spécialités
- Section générale européenne anglais
- Section professionnelle européenne commerce

Lycée George Sand
Avenue du lycée
Tél : 01 39 35 02 13
www.lyc-sand-domont.fr

OPÉRATION RÉVISIONS !

À l'approche de la traditionnelle période des examens de fin d'année, la médiathèque ouvre ses portes aux jeunes dans le cadre des « Rendez-vous en Bib ». Depuis le 14 mai et jusqu'au 30 juin, collégiens, lycéens et étudiants peuvent profiter des lieux pour réviser au calme. Pour les aider à gérer leur stress, des ateliers de relaxation et de sophrologie seront organisés les 5 juin, 8 juin (1^{ère} et Terminale), 12 juin, 19 juin et 22 juin (3^e), de 14h à 16h.

Renseignements :
Tél : 01 74 04 22 10

LES ÉCOLIERS ONT BESOIN DE VOUS !

Afin de financer leur classe transplantée, les 27 élèves de CP de Madame Amoussou ont besoin de vous ! Depuis plusieurs mois, les écoliers mènent différentes opérations afin de récolter des fonds. Objectif : quitter leur salle de l'école Pierre Brossolette afin de partir 4 jours à la ferme pédagogique d'Écancourt, installée à Jouy-le-Moutier, à quelques encablures de Cergy. Un voyage au plus près de la nature qui doit permettre aux enfants d'en apprendre davantage sur les animaux de la ferme. Si la classe a déjà réussi à collecter des fonds grâce à des ventes de pains au chocolat ou des tombolas, il lui manque encore quelques centaines d'euros à trouver. Vous pouvez soutenir les écoliers et connaître en détail leur projet sur « La Trousse à projets », plate-forme numérique au service de projets éducatifs et pédagogiques bénéficiant aux élèves scolarisés de la maternelle au lycée.

Pour participer à la collecte :
www.trousseaprojets.fr/projet/1285-dans-les-bottes-d-un-apprentis-fermier

CHANTÉCOLE : LES SPECTACLES PAR ET POUR LES ÉLÈVES

Les écoliers domontois ont donné de la voix ! Du 15 au 19 avril (sauf le mercredi), près de 230 enfants sont venus chanter à la Salle des Fêtes dans le cadre du projet Chantécole. Les matins, les classes des écoles Pierre Brossolette, Charles de Gaulle, Jean Moulin, Gabriel Péri et Jean Piaget se sont produites chacune leur tour sur scène. L'occasion pour les enfants de présenter l'aboutissement de leur travail musical de plusieurs mois devant leurs camarades d'une autre école. Les midis, les petits choristes ont piqué-niqué tous ensemble dans le parc de la mairie. Les après-midi, les enfants ont assisté à des contes musicaux, « Les palabres du baobab », mis en scène et racontés par Will Maës avec des costumes de la brousse et des instruments de musique africains. En définitive, ces rencontres interclasses autour de la musique sont à la fois festives et pédagogiques. Elles apprennent aux enfants à écouter les autres avec bienveillance et favorisent aussi les échanges entre enseignants. Une jolie façon de concilier apprentissage et plaisir.



DES FRESQUES COLORÉES ET ÉCOLOGIQUES

Dans le cadre d'un partenariat avec le Sigidurs, syndicat chargé de la valorisation des déchets, des élèves de l'école Pierre Brossolette ont réalisé deux fresques en bouchons de bouteilles. Avant de s'atteler à leurs créations, les écoliers avaient préalablement été sensibilisés au recyclage par un ambassadeur du Sigidurs. C'est donc tout naturellement que l'opération a fait la part belle à la récupération, avec des bouchons collectés dans les familles ou achetés spécialement pour l'occasion. Les enfants ont travaillé pendant plusieurs séances sur leurs créations aux côtés d'artistes. Après avoir dessiné la forme de la future création sur un support, puis percé chaque bouchon, ils devaient clouer ces derniers. « Les enfants étaient très fiers d'eux », explique Élise Amoussou, dont la classe de CP a réalisé une interprétation autour du tableau « La chute d'Icare » du peintre Matisse.



RENCONTRE PARENTS - ASSISTANTES MATERNELLES

Vous êtes parents de jeunes enfants, employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles, venez découvrir l'espace « Relais Assistantes Maternelles » (RAM), lieu d'accueil, d'échanges et d'informations.

Vous recherchez un mode d'accueil individuel pour votre enfant ? Près d'une centaine d'assistantes maternelles agréées exercent à Domont. Samedi 25 mai de 10h à 12h, le RAM ouvre ses portes.

Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à la Petite enfance, l'animatrice du RAM, les assistantes maternelles employées par des particuliers et la coordinatrice de la Maison de la Petite Enfance vous accueilleront et seront à votre écoute pour répondre à toutes vos questions. Pour favoriser les échanges, des ateliers jeux seront

organisés pour les jeunes enfants, âgés de trois ans maximum, accompagnés des parents.

Renseignements :
Maison de la Petite Enfance
Relais Assistantes Maternelles
54 avenue Jean Jaurès
Tél : 01 74 04 21 25



« Les Passeurs de Sel » continuent leur chemin

Leonardo & Compagnie présentera son spectacle « Les passeurs de sel » à Groslay le 19 mai prochain. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir cette fresque jouée par plus de 130 acteurs, danseurs et figurants de cette association phare de Domont.

C'est un succès qui ne se dément pas. Présenté pour la première fois au public il y a tout juste un an, le spectacle « Les Passeurs de Sel » s'installera le dimanche 19 mai à 15h au Centre Belle Alliance de Groslay. Une nouvelle date pour cette création originale de Leonardo & Compagnie, écrite et mise en scène par François Legallais. L'histoire se situe sous le règne d'Henri II et met à l'honneur une troupe de faux-sauniers qui s'attaque aux convois transportant l'Or Blanc et aux greniers à sel en Saintonge. Des personnages intégralement campés par les membres de l'association. C'est la grande force de Leonardo. Tel un mini Puy du Fou, ses bénévoles passionnés sont capables de présenter des spectacles dignes de professionnels, avec des costumes et décors de très grande qualité réalisés en interne.

Ils sont également très présents dans la vie locale, comme lors du traditionnel carnaval de la commune pour lequel ils répondent toujours présents.



Renseignements et réservations sur www.leonardoetcompagnie.fr
Tél : 06 60 86 16 28



DES SENIORS CONNECTÉS : SE FORMER ET S'INFORMER DE FAÇON INNOVANTE

Des conférences en direct à suivre depuis chez soi : une initiative innovante proposée en expérimentation aux seniors du Val-d'Oise sur www.happyvisio.com

Avec pour objectifs de faciliter l'accès à l'information et à la formation, et de favoriser l'utilisation des nouvelles technologies pour le plus grand nombre, HappyVisio propose 3 types d'activités à suivre à domicile par visioconférence :

- des conférences animées par des experts sur des thématiques de santé, bien-être, vie pratique... Durant ces rendez-vous d'une heure, les participants peuvent poser leurs questions en direct au conférencier.
- des ateliers mémoire, sommeil, Internet ou 1^{ers} secours : au cours de plusieurs séances réunissant entre 5 et 10 participants, chacun avec son micro et sa caméra d'ordinateur allumés, l'objectif

est de transmettre des connaissances de manière ludique et durable.

- des quiz de culture générale et des jeux de mots, animés en direct en toute convivialité, tous les vendredis matin à 10h.

AU PROGRAMME DU MOIS DE MAI :

- Jeudi 16 mai à 14h : À la découverte de la Route Jacques Cœur
- Lundi 20 mai à 14h : Comprendre et éviter les arnaques sur Internet
- Jeudi 23 mai à 10h : L'art d'être grand-parent
- Mardi 28 mai à 15h : Les différents types de logements seniors

Ces activités sont proposées gratuitement aux personnes de plus de 60 ans grâce au soutien du département. Inscription sur le site www.happyvisio.com avec le code CF9500. À noter : HappyVisio propose un accompagnement personnel par téléphone pour vous aider à y participer.

Renseignements et programme complet auprès du CCAS
Tél : 01 34 39 19 00



« LA FORÊT AUGMENTÉE » : UNE VISITE EN SON ET MUSIQUE

Si la forêt m'était contée... Smartphone dans la poche, casque audio sur les oreilles, laissez-vous guider au cœur de la forêt de Montmorency avec « La Forêt Augmentée », une application mobile innovante lancée par l'agglomération Plaine Vallée. Ouvrez les yeux et déployez votre imaginaire...

La forêt est un lieu qui éveille nos sens, invite au rêve et à la méditation. L'application « La Forêt Augmentée » vous plonge dans l'univers onirique de la forêt de Montmorency, où se rencontrent nature, culture et histoire. Au cours de cette balade géolocalisée, en réalité audio-augmentée, immersive et poétique, vous êtes portés par des ambiances sonores.

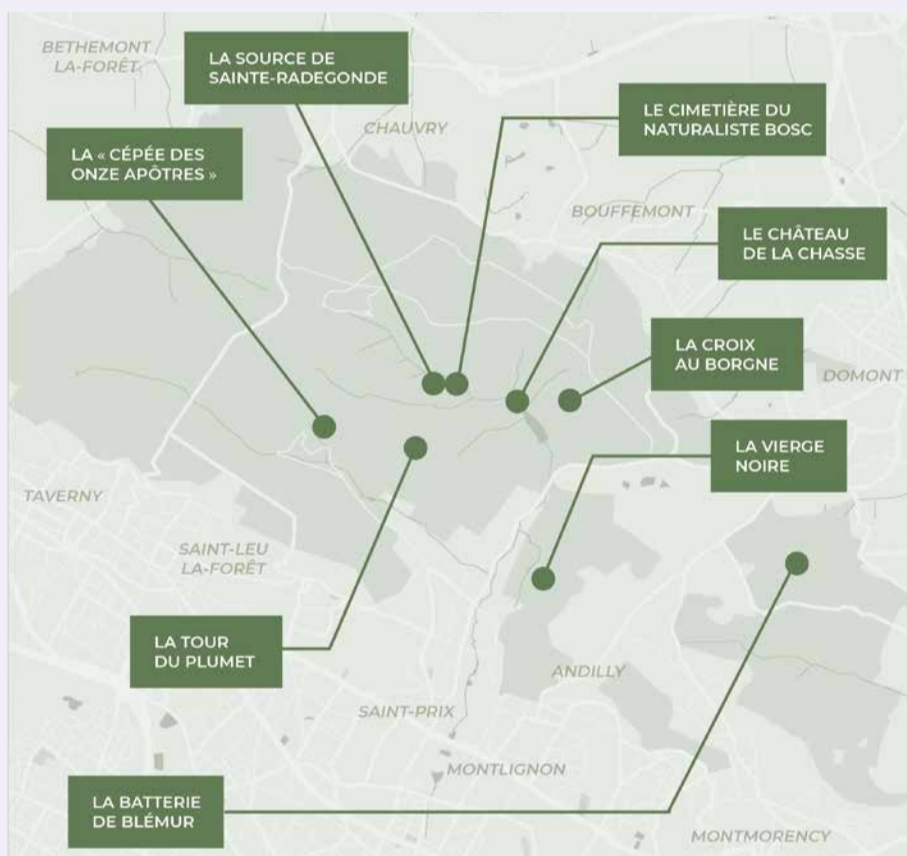
Des textes lus vous guident jusqu'aux points d'intérêt qui se dévoilent à vous. Les musiques, commentaires audio et lectures de fragments littéraires se déclenchent automatiquement au rythme de vos pas.

Avec cette application, au service de la découverte et de la flânerie, la forêt de Montmorency devient la première forêt en réalité audio-augmentée d'Europe. Bonne promenade !

Lancement officiel de « La Forêt Augmentée » : Samedi 25 mai à l'occasion de la Fête de la Nature.

L'application sera disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play.

QUELQUES ÉTAPES REMARQUABLES AU FIL DE LA BALADE



DES ARTISANS PLEIN DE TALENT

Les 18 et 19 mai, le Comité des Fêtes organise sa 17^e édition du Salon d'Artisanat d'Art et du Goût. Une trentaine d'exposants vous donnent rendez-vous au gymnase Charles de Gaulle pour présenter leur savoir-faire et partager un savoureux moment de découverte.

Visiter le Salon d'Artisanat d'Art et du Goût, c'est admirer la beauté des peintures, des mosaïques et des objets décoratifs.

C'est flâner autour des bijoux, des chapeaux, des sacs, des bougies et des savons artisanaux. C'est découvrir le travail sur bois, sur lin, sur porcelaine, sur verre, sur cristal...

Nouveauté de cette année : des professionnels du goût vous régaleront, avec au menu pain d'épices, nougat, macarons, biscuits artisanaux, thés et infusions. Un vrai plaisir pour les yeux et les papilles !

Samedi 18 mai de 11h à 19h
Dimanche 19 mai de 10h à 18h
Entrée gratuite - Restauration sur place

Renseignements et programme :
Tél : 06 73 28 71 41
artisanatdomont@gmail.com
www.comitedesfetes.e-monsite.com



Coupe de France junior d'ultimate à Domont !

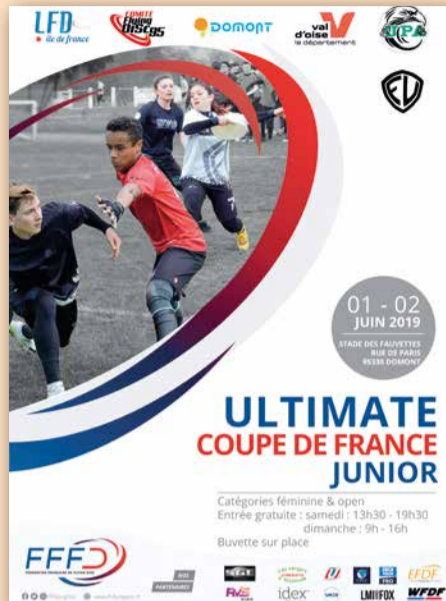
Les 1^{er} et 2 juin, la ville accueillera au stade des Fauvettes la Coupe de France junior d'ultimate, organisée par le Comité Flying Disc 95.



© 2016 - José Pires

Venus de toute la France, plus de 600 joueurs d'ultimate âgés de 8 à 19 ans s'affronteront dans un esprit collectif. Reposant sur le fair-play et la responsabilisation des joueurs, l'ultimate est le seul sport collectif mixte et auto-arbitré. Sur un terrain de 60 mètres par 22, les deux équipes de cinq joueurs tentent de faire progresser le disque, communément appelé frisbee,

jusqu'à l'en-but adverse (zone de jeu située derrière la ligne de but) par une succession de passes. Le porteur du disque ne peut se déplacer avec et doit faire la passe dans un délai de dix secondes. Les contacts ne sont pas autorisés. Il existe trois clubs d'ultimate dans le Val-d'Oise : à Saint-Prix (UPA), à Luzarches (Friszoi Ultimate) et à Cergy (Ultimate Vibration).



Les deux premiers disposent notamment de sections juniors. Venez découvrir ce sport en pleine expansion.

Catégories féminine et open
Samedi 1^{er} juin de 13h30 à 19h30
Dimanche 2 juin de 9h à 16h
Entrée libre - Buvette sur place

Une année rayonnante pour le club de judo



Cette saison 2018 - 2019 a encore été marquée par de bons résultats pour le Budokai Domontois, le club de judo de la commune. Sa progression n'en finit plus de s'accroître. De bon augure en vue des prochaines échéances.

Des babies aux vétérans, c'est, au fil de la saison, un enchaînement de rendez-vous départementaux, régionaux, et natio-

naux, au sein desquels le club s'est toujours fièrement distingué.

La présence dans le top 10 France de Marie Salomon (cadette), et de Clara Delaplace (minime), la qualification pour la seconde saison consécutive de Keith-Roy Kanon (benjamin) au championnat régional, la finalisation de la ceinture noire de William Margueritte (senior), le 2^e dan obtenu par Taylor Kibutuka (senior), mais également les médailles

d'or régulières d'Amine Akkani (mini-poussin), de Léandre Belmont (poussin), de Marine Merlaud (benjamine), ou encore d'Anthony Vigier (minime), constituent la vitrine d'un club en plein essor sportif.

Un travail continu, rondement mené par l'entraîneur et directeur sportif Arnaud Deschamps, qui n'hésite pas à se déplacer, et organiser des entraînements communs avec les clubs voisins pour faire progresser ses judokas. Il promeut une méthode d'entraînement qui sait allier loisir et compétition. Il suit ses sportifs sur chacune de leurs compétitions et les mène vers des performances remarquables.

David Vignolles, en charge de l'entraînement des plus jeunes et débutants, participe également, avec la fidèle équipe de bénévoles en place depuis plus de dix ans, à la reconnaissance accrue du club au sein du département et de la région.

Un grand bravo à tous, bénévoles, licenciés, parents, et enfants pour cette nouvelle réussite sportive.

Suivez l'actualité du Budokai Domontois sur le site www.judo-domont.fr

Le Karaté Club Domont en haut des podiums

Le Karaté Club Domont fort de ses 250 licenciés cette année poursuit son évolution au plus haut niveau débuté dès 1998 avec son premier podium aux championnats de France.

Cette saison, les combattants et techniciens du club brillent à tous les niveaux depuis les compétitions officielles du Val-d'Oise jusqu'au niveau international. Ils ont ainsi déjà remporté :

- 2 podiums internationaux à la Banzai Cup de Berlin et à l'Open Adidas,
- 6 podiums en Coupe de France,
- 1 titre de Vice-Championne et 4 podiums aux Championnats d'Île-de-France,
- 2 titres de Champion(ne), 5 titres de Vice-Champion(ne)s et 9 podiums aux championnats du Val-d'Oise.

Par ailleurs, 13 pratiquants du club qualifiés aux Championnats de France Kata et Com-

bat se sont illustrés comme chaque saison en montant sur les podiums.

Le travail de formation du directeur technique, expert pédagogique fédéral, Philippe Sauvage 6^e dan ainsi que les entraînements et le coaching de très haut niveau de Cédric Siousaran, ancien Champion du monde, permettent aux jeunes de perfectionner et d'exploiter au mieux leurs capacités. Félicitations à tous ces champions.

Contact : bureau.kcd@gmail.com



L'écho des clubs

Pâques à vélo

Le 21 avril, l'Union Cyclotouriste Domontoise proposait aux amateurs de vélo de participer à des randonnées en fonction de leur niveau. Un parcours dédié aux familles a ainsi mené les participants à VTT sur les chemins de la Plaine de France pour une excursion encadrée de 20 km. La randonnée des 5 forêts a pour sa part permis aux sportifs plus aguerris de sillonner quelques forêts de l'Oise et du Val-d'Oise sur des parcours routiers de 35 km à 85 km. Au total, 216 participants ont profité des routes et chemins ensoleillés. Une belle réussite.



Footing domontois



À vos marques... prêts ?
...FOOTING DOMONTOIS
Dimanche 16 juin 2019
 • Départ à 10h - Place de la Gare
 • Arrivée au marché - Buffet de rafraîchissements offert
 Renseignements : 01 39 35 55 00

Concours de pétanque

Vous êtes licencié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFJP) et êtes affilié à un club d'anciens (plus de 55 ans) ?

Ne manquez pas le grand concours de pétanque organisé par l'association La Boule Domontoise au parc des Coquelicots, le mardi 4 juin de 14h à 19h30.

Plus de 150 participants tous niveaux confondus sont attendus en doublette. Le plaisir du jeu et de la compétition seront au rendez-vous.

Renseignements :
Jean Cozic, président
alainjean.ja@gmail.com



Retour sur...

Des ateliers dessin pour les enfants

Le 13 avril, les dessinateurs Fred et Maxime Coconut étaient à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry pour proposer trois ateliers destinés aux enfants. Le premier leur permettait de colorier une grande fresque graphique réalisée par Fred Coconut.

Maxime Coconut proposait pour sa part un atelier « doudou dessiné », permettant aux plus jeunes de repartir avec une représentation de leur peluche favorite, ainsi qu'un abécédaire, offrant des réalisations graphiques autour des lettres des prénoms des enfants.



La danse hip-hop à l'honneur

Le 14 avril, le centre Georges Brassens et l'Association Mouvement (M.V.T.) organisaient une nouvelle édition du Battle CSCD. Plusieurs dizaines de participants ont cette année encore donné le meilleur d'eux-mêmes pour impressionner le jury. Un après-midi également ponctué de démonstrations.



Le CID en fête

Le 14 avril s'est déroulée la fête annuelle du Club Informatique Domontois, sur le thème du bal masqué. Un délicieux repas entrecoupé par les karaokés, le menuet des princesses et des princes charmants... Grâce au « fond vert », chaque personnage a pu apparaître sur l'écran dans le pays de son choix. Un moment placé sous le signe de la jovialité.



Des rencontres autour de la BD

Dans le cadre de leur exposition de planches de bande dessinée, organisée du 9 au 27 avril à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, Christophe et Rodolphe Hoyas ont proposé plusieurs rencontres-ateliers autour de la BD. Les 24 avril et 11 mai, il était possible de venir échanger avec les deux dessinateurs et découvrir leur travail. Les participants étaient ensuite invités à réaliser leurs propres dessins grâce aux conseils des deux frères. Les dernières rencontres auront lieu les 15 et 22 mai de 10h à 12h30.



Retrouvez sur le site internet la vidéo de la ville réalisée par le CID : <https://www.ville-domont.fr/Actualites/Decouvrir-Domont-en-images-et-en-musique>

Les accueils de loisirs au Bourget

À l'occasion des vacances de printemps, les accueils de loisirs de la commune ont proposé plusieurs sorties aux petits Domontois. Visite du Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget pour les enfants de l'accueil de loisirs maternel, Defool kids,

réalité virtuelle, défilé et visite du Musée de l'Air et de l'Espace pour ceux de l'accueil de loisirs élémentaire... autant d'activités ludiques qui ont enthousiasmé les participants.



De bonnes vacances au SMJ

Comme à toutes les vacances scolaires, les collégiens ont pu profiter des nombreuses activités culturelles et sportives proposées par le Service Municipal Jeunesse.

Entre la patinoire, la piscine, le golf, le tir à l'arc, le tournoi de jeux vidéo et les ateliers cuisine, les jeunes ont eu de quoi s'amuser. Ils ont également découvert l'expérience du cinéma 5D, participé à un stage pilotage de drone et testé le

plus grand laser game de France ! Ces vacances de printemps auront aussi été l'occasion de visiter le Château de Versailles, la Foire de Paris, le zoo de Vincennes, le musée Yves Saint Laurent, et de se défouler à la Mer de Sable, Aventure Land, Sherwood Park et Center Parcs Villages Nature...

De quoi faire le plein d'énergie avant le retour au collège !



Un petit chocolat ?

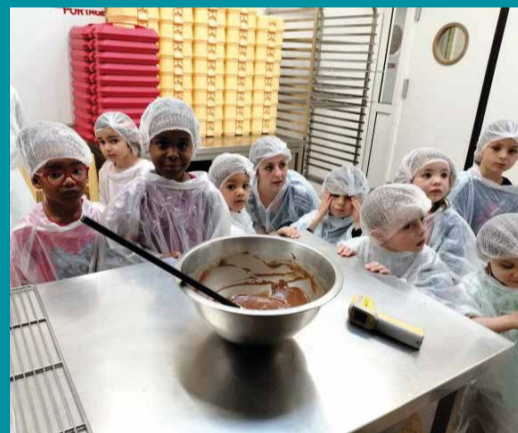
Pendant les vacances scolaires, le service restauration a organisé deux ateliers chocolat pour les enfants.

Les petits pâtisseries ont confectionné des poissons et un œuf de Pâques avec du chocolat au lait et noir à 79 % de cacao d'Équateur.

Les chefs de la cuisine centrale leur ont appris toutes les étapes de fabrication et les différentes températures de prise du chocolat.

Les enfants ont pu personnaliser leurs chocolats avec des décorations comestibles.

Un moment délicieux !



Dans le port d'Amsterdam...

Du 16 au 18 mai, une cinquantaine de seniors, accompagnée de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, s'est rendue au pays des tulipes, la Hollande ! Le séjour a commencé par une visite ensoleillée de Dordrecht, la plus ancienne ville portuaire hollandaise, puis s'est poursuivie à Rijswijk pour une nuit reposante. Le lendemain, le groupe a embarqué sur une péniche pour une découverte d'Amsterdam le long des canaux. L'après-midi a été riche en émotions avec la visite de la maison d'Anne Frank. Le dernier jour, les participants en ont vu de toutes les couleurs avec les différentes variétés de fleurs de Keukenhof, le plus grand parc floral du monde. Ils ont ensuite pique-niqué dans le jardin de la faïencerie royale à Delft, où ils ont visité une partie de la fabrication de la vaisselle utilisée par la Reine. Un beau voyage au cœur des Pays-Bas !

Les seniors à Villarceaux

54 seniors, accompagnés de Jeannine Claquin, Conseillère municipale, se sont rendus au domaine de Villarceaux pour une visite guidée le 3 mai.

L'opportunité pour eux de découvrir l'histoire du château, mais surtout de se promener dans ses superbes jardins. L'ensemble des participants s'est ensuite rendu sur l'écosite, à deux pas, pour prendre un goûter bien mérité. Un après-midi très apprécié par tous.



À venir

> **Judi 16 et vendredi 17 mai**
Le CCFM vous propose un séjour dans l'Aisne.
andre.dohollou@wanadoo.fr

> **Mardi 21 mai**
Le Club Féminin organise à 11h une exposition numérique à l'Atelier des Lumières sur le thème de Van Gogh. Rendez-vous au 38, rue Saint-Maur 75011 Paris. Métro Saint-Maur
Tél : 06 24 38 80 87

> **Mercredi 12 Juin**
Le CCFM vous propose une exposition Toutankhamon à la Grande Halle de la Villette.
andre.dohollou@wanadoo.fr

> **Jeudis 6 et 20 juin**
L'Association Domontoise Franco-Polonaise (ADFP) vous propose des soirées conviviales d'initiation à la langue polonaise à 20h - salle Victor Basch 1, 11, rue de la Mairie.
Tél : 07 68 63 64 59

LA VILLE RECRUTE RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

ATSEM

Vous serez en charge de :

- L'accompagnement et l'encadrement d'enfants de 11h30 à 13h30 pour le repas du midi
- L'entretien ménager de classe de 16h30 à 17h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Vous pourriez être amené(e) ponctuellement en sus des missions susvisées à :

- Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène de jeunes enfants
- Préparer et mettre en état de propreté des locaux et matériels servant directement aux enfants

Vous disposez de connaissances dans l'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages au quotidien, dans l'acquisition de l'autonomie ainsi que dans la conduite à tenir en cas d'urgence.

SPÉCIFICITÉ DU POSTE

• Contrat horaire à durée déterminée

ANIMATEUR (TRICE) ACM

Sous la responsabilité du directeur d'ACM maternel ou primaire vous :

- Proposez et adaptez des animations éducatives en lien avec le projet pédagogique
- Préparez et mettez en œuvre des animations en vous donnant les moyens nécessaires à leur bonne réalisation
- Êtes garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Disposez de bonnes connaissances de la législation et du cadre réglementaire dans le domaine de l'enfant en structure d'accueil collectif de mineurs

Vous serez amené(e) en sus des missions susvisées à :

- Assister à des réunions de travail avec les équipes d'animation
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets périscolaires
- Assurer l'ensemble des missions durant le temps périscolaire, les études, les mercredis et les vacances scolaires
- Participer à certaines animations de la ville. (Fête de l'enfance - Carnaval)

HORAIRE :

• Encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi (11h30/13h30), des accueils périscolaires (7h/8h20 - 16h30/19h) - mercredi et vacances scolaires.

DIPLÔMES REQUIS

BAFA - BAFA en cours - BAC ou niveau BAC

SPÉCIFICITÉ DU POSTE

• Contrat horaire à durée déterminée

Adressez votre candidature à :

Monsieur le Maire - 47, rue de la Mairie BP 40001 - 95331 Domont Cedex
ou par mail : grh@domont.fr

55^e MONTMORENCY - Crédit Mutuel

O.D.E.R.

LA PLUS GRANDE BROCANTE D'ENTRAIDE

RAMASSAGE GRATUIT
des objets utilisables en l'état
25 et 26 Mai 2019
Appelez-nous à partir du 2 Mai
01.39.64.52.46
01.39.64.39.87
Dépot sur place possible du lundi 20 au vendredi 24 Mai de 9h à 12h et de 14h à 17h.

BROCANTE
30 Mai, 1^{er} et 2 Juin
Jeudi 9h à 18h30 / samedi et dimanche 10h à 18h30
MONTMORENCY (95)
12bis, avenue Victor Hugo
www.oder95.fr

PROGRAMME du 15/05 au 28/05		Plein tarif : 8.20€ / Tarif - de 16 ans : 4.40€ - 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans : 6.00€ Tarif groupe : 4.00€ / Abonnés : 5.50€ Séance du matin : 5.50€ / Séance ciné Senior : 5.00€ Supplément numérique 3D : 1.50€ / Lunettes : 1€			
SEMAINE DU 15/05 au 21/05	NOUS FINIRONS ENSEMBLE 2h15	JUST A BIGOLO 1h34	AVENGERS: ENDGAME 3h01	ALADDIN 2h08	WITHIN THE GOLDEN HOUR 3h15
MERCREDI 15	14h00 - 20h30	-	-	-	The royal ballet 20h15
JEUDI 16	17h00	-	-	-	-
VENDREDI 17	16h00 - 18h30	14h00	-	21h00	-
SAMEDI 18	17h30 - 21h00	-	-	10h30 - 14h00	-
DIMANCHE 19	11h00 - 20h30	18h00	-	-	AVANT-PREMIERE LE 21/05 20h30
LUNDI 20	20h30	14h00	-	16h30	-
MARDI 21	16h00	18h30	-	-	-
SEMAINE DU 22/05 au 28/05	POKÉMON DETECTIVE PIKACHU 1h44	NOUS FINIRONS ENSEMBLE 2h15	HELLBOY 2h01	THEATRE «ELECTRE» 2h25	RAOUL TABURIN
MERCREDI 22	14h00	18h30	16h00 - 21h00	-	-
JEUDI 23	-	17h00	-	20h15	-
VENDREDI 24	16h30	18h30	21h00	-	-
SAMEDI 25	14h00	18h30	16h00 - 21h00	-	-
DIMANCHE 26	11h00	16h30	14h00 - 19h00	-	-
LUNDI 27	20h30	14h00	17h00	-	-
MARDI 28	16h30	18h30	21h00	-	-

12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

Programme des activités seniors 2019

Vendredi 21 juin

Pique-nique festif

12h30 - Esplanade des Fauvettes
Transport assuré par le Baladin
Départ : 11h45 - Parc de l'Hôtel de Ville et 12h - aux Tournesols

Inscription du 11 au 19 juin :

au service animation

Tél : 01 39 35 55 39

Mail : animation@domont.fr

Vendredi 12 juillet

Journée à Dieppe

Départ : 7h - Parc de l'Hôtel de Ville et 7h15 - Les Tournesols
Participation : 38 €

Attention :
57 places maximum

Inscription au service animation

Mardi 18 juin

à partir de 9h

Service Animations Seniors - Tél. : 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

COLLECTE DE SANG
DOMONT
mercredi 22 mai
de 15h à 19h30
SALLE DES FETES
PARC DE LA MAIRIE
47 rue de la Mairie
Tél : 0 800 109 900 (Appel et service gratuits)

Ne jetez plus vos livres !
En gare de Domont, les 20, 21, 22 mai, de 6h30 à 9h, venez déposer les livres que vous ne souhaitez plus conserver et repartez avec un autre.
En donnant les livres que vous ne lisez plus, vous réduisez les déchets et faites un geste éco-citoyen.

20^e Festival International du Cirque : Cap Domont recrute des stagiaires
CHARGÉ(E) DE LA COMMUNICATION
Travaux spécifiques
Élaboration et diffusion du dossier de presse, relations avec la presse et autres médias, recherche de supports promotionnels, relations avec les collectivités locales, community manager.
Travaux communs
Gestion des messageries du site internet, prise en charge des appels téléphoniques, vente des places à la clientèle (logiciel de billetterie).
Qualités requises
Rigueur et organisation, aisance rédactionnelle, aptitudes à nouer des contacts, maîtrise de l'informatique (Word, Excel, logiciel billetterie), autonome mais pas indépendant.
Régime et indemnités
Temps de travail : 35h par semaine à répartir selon les contraintes de chacun, indemnités légales pour un stagiaire (500 € environ/mois), remboursement des frais de transport.
Dates du stage
Juin (en option), août, septembre et 1^{re} quinzaine d'octobre 2019
Adressez votre candidature à CAP Domont
11 rue de la Mairie - 95330 Domont

DOMONT CLUB MANGA
Le club est ouvert à tous à partir de 13 ans, adhérent ou non à la médiathèque.
Quatrième séance du Club Manga
Samedi 18 mai 2019
de 14h30 à 15h30
66, avenue Jean Jaurès
Inscription obligatoire : 01 74 04 22 12

Bonne fête aux mamans
Dimanche 26 mai, les commerçants du marché de Domont (avenue Jean Jaurès) offriront des sacs en tissu à l'occasion de la fête des mères (dans la limite des stocks disponibles).
Cinq coffrets cadeaux seront à gagner par tirage au sort.
Bonne chance !

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS
Les Jardins d'Alain
11 allée des Bleuets
ouvriront leurs portes pour la
VISITE DES POTAGERS
Samedi 8 et dimanche 9 juin 2019
de 10h à 18h
Un atelier « Jardinage durable » sera également proposé par le Sigidurs le samedi après-midi.
Chaque jardinier est invité à présenter sa décoration.
Renseignements : 06 75 25 44 40

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LA SUCCESSION DES CDD

Lorsqu'un contrat à durée déterminée (CDD) prend fin, l'employeur doit respecter un délai de carence s'il souhaite conclure un nouveau CDD sur le même poste et ce, même avec un salarié différent. Sauf dispositions conventionnelles prévues (convention, accord de branche...), le délai de carence varie en fonction de la durée du premier CDD :

- CDD égal ou supérieur à 14 jours : 1/3 de la durée du CDD renouvellement inclus,

- CDD inférieur à 14 jours : la moitié de la durée totale du CDD renouvellement inclus.

La durée du CDD s'apprécie en jours calendaires mais le délai de carence se décompte en jours d'ouverture de l'entreprise concernée.

Il faut savoir que le non-respect de la période de carence entraîne la requalification du contrat de travail en CDI.

Cependant, il existe plusieurs cas de dispense du délai de carence : en cas de successions d'emplois saisonniers, de nouvelle absence du salarié remplacé, de réalisation de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité, de CDD dits d'usage, pour remplacer un chef d'entreprise. La dispense du délai de carence s'applique également lorsque le premier salarié a rompu sa période d'essai ou son contrat de manière anticipée ou lorsqu'il a refusé le renouvellement de son CDD.

Même s'il n'y a aucune interruption entre les CDD successifs, l'employeur doit remettre au salarié une attestation Pôle emploi à la fin de chaque contrat.

ME FERREIRA PITON

Les permanences de l'avocat se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale
18, rue de la Mairie
les 2^e et le 4^e lundis de chaque mois.
Renseignements au 01 39 35 55 00

Dimanche 16 juin 2019
à 15h00
Auditorium du Lycée
George SAND de DOMONT
Lyrisme champêtre
Avec
Kareen DURAND
Jean-Michel CAUNE
Et les élèves de
L'Ecole de chant
L'Eveil Lyrique
Frédéric RUBAY
au Piano
Libre participation
Renseignements au : 06.02.24.92.44

CARNET



Naissances

Sacha Dethier Cayrac, Tom Delaplace, Nathan Barlet, Mathilde et Léon Hayer, Sacha Fernandes, Louis Rives Torrens, Camy-Linh Nivaud

Mariages

Elodie Martin et Rémi Delacroix, Karolina Najbar et Andrzej Szelast, Elisabeth Pereira et Ludovic Tavares, Joëlle Raes et Atiti Loboue, Lourdes Faro Cerqueira et Lucinio Montejo Velasco

Décès

Edith Boudin épouse Clonier, Yvonne Quéré épouse Lelux, Samuel Carpentier, Yves Allaire

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS • Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution